

RAPPORT COORDINATION MONTRÉAL

JOSIANNE LÉTOURNEAU

LA COORDINATION MONTRÉAL A POUR MISSION DE FAIRE LE LIEN ENTRE TOUS LES INTERVENANTS DU SYNDICAT POUR TOUS LES DOSSIERS MONTRÉLAIS, DE S'ASSURER QUE LES SUIVIS SOIENT FAITS ET QUE L'INFORMATION CIRCULE ENTRE LES DIFFÉRENTS RESPONSABLES.

Avec la négociation qui s'en vient, il est important d'être bien représenté afin que vos réalités soient connues et que les articles de la convention collective soient négociés en fonction de vos réalités et besoins. Plusieurs sections manquent de délégués et substituts. Les délégués sont ceux qui alimentent nos discussions et réflexions, ceux qui s'assurent que notre compréhension est juste. Tout le monde qui connaît bien son secteur et les gens qui y travaillent peut jouer ce rôle. Voici les sections Montréalaises pour lesquelles je cherche des partenaires. Nos conditions de travail c'est notre affaire à tous

Actualité Radio	1 délégué 1 substitut
Affaires publiques	2 délégués 1 substitut
CDI	3 délégués
Communications	1 délégué 1 substitut
Finances	1 délégué 1 substitut
Ici radio	1 délégué 1 substitut
Médias numériques	1 délégué 1 substitut
Revenus	1 substitut
Scénographie	1 délégué 1 substitut
Sous-titrage	1 substitut
Soutien administratif et production	1 substitut
Soutien médias	1 délégué 1 substitut
Sports	1 substitut

COMITÉS SUR LESQUELS JE SIÈGE

Comité de planification de la main d'œuvre

[1 rencontre par semaine](#)

Comité Projet Inter Unité

[1 rencontre par mois](#)

Comité charge et milieu de travail

[1 rencontre par mois](#)

Comité des relations de travail

[1 rencontre toutes les 3 semaines](#)

Comités Local Santé Sécurité

[1 rencontre par mois](#)

Comité National d'Orientation Santé Sécurité

[1 rencontre trimestrielle](#)

Comité consultatif des avantages sociaux

[1 rencontre trimestrielle](#)

De juin 2020 à décembre 2020 j'ai occupé les fonctions de responsable santé sécurité, diversité équité et inclusion par intérim.

Plusieurs thèmes ont été abordés entre autres :

- COVID: mesures sanitaires, désinfection du matériel, accès à la MRC pour personnel externe, approvisionnement du matériel de sécurité, la montée de la violence envers le personnel médiatique
- Troubles musculo squelettiques
- Inspections des lieux de travail
- Protection auditive
- Cyber intimidation
- Politique télétravail
- Politique alcool et usage de substances
- Santé mentale
- Etc...

Vous retrouverez les détails dans le rapport de Marie-Andrée Charron officiellement élue en décembre 2020

Comité planification de la main d'œuvre

Ce comité a pour but de veiller à l'application du processus établi dans l'article 32 suite à une abolition de poste. Il traite également les relocalisations lorsqu'un accommodement est nécessaire pour les employés qui ont des restrictions médicales ne leur permettant plus d'exercer leur fonction.

Rencontre une fois par semaine

Dossiers traités en comité

En date d'aujourd'hui		Depuis juin 2020	
33 dossiers actifs dont 7 en provenance des anciennes conventions collectives			
ADMINISTRATION	17	ADMINISTRATION	22
RCI	7 + 1 inclus dans administration	PRODUCTION	15 RCI 8 traités sur abolitions de postes 3 contractuels n'ont pas droit au processus
SCRC-PRODUCTION	6		
TECHNIQUE	3	TECHNIQUE	14
TOTAL	33	TOTAL	51
3 personnes travaillent en région		De ce nombre 5 sont en affectation temporaire, 8 ont choisis la retraite	

Liste de rappel: 6 personnes de différents titres d'emploi sont actuellement sur la liste de rappel

Il y a des abolitions de poste qui ne figurent pas dans ce tableau car les personnes ont choisi d'emblée de partir à la retraite. C'est le cas de plusieurs techniciens intermédiaire de son. Rappelons-nous que 24 postes ont été abolis et que 13 de groupe supérieur avaient été créés.

La situation à RCI est une démonstration flagrante des iniquités liées aux différents statuts de notre convention collective. Les contractuels de RCI n'ont pas eu droit au travail du comité pour tenter de les relocaliser même s'ils avaient parfois plus d'ancienneté que certains permanents qui eux étaient traités en comité.

Membres partie syndicale

Damian Pilié, Responsable des relations de travail

Marie-Andrée Charron, Responsable SST équité diversité et inclusion

Josianne Létourneau, Coordination Montréal

Membres de la partie patronale

Samuel Meury Benoit, Premier conseiller relations industrielles, ressources humaines

Catherine Gauthier Daigneault, PARH

Marie Bérard, Première conseillère PARH

Comité Projet Inter Unité

Rencontre une fois par mois

Le comité projets inter-unités doit faire une veille des projets inter-unités, voir à ce que chacun d'eux soit déclaré correctement et dans les délais. Il doit également s'assurer d'un partage équitable entre les projets octroyés à l'Association des réalisateurs et ceux octroyés au STTRC. Un projet inter-unités ou hybride combine des tâches d'un titre d'emploi du STTRC avec celles des réalisateurs. Il est important d'avoir un partage équitable si nous ne voulons pas perdre nos emplois au profit des réalisateurs.

Suite à nos nombreuses demandes, la partie patronale a rencontré pour la première fois les représentants du STTRC en novembre 2020. Depuis, nous travaillons à établir notre compréhension commune des enjeux et établir des bonnes règles de fonctionnement.

Éventuellement, le comité devrait avoir des rencontres paritaires incluant des représentants de la partie patronale et de l'AR pour discuter des projets. Nous avons bon espoir de pouvoir commencer les analyses de projets avec les membres de l'AR avant le début de l'été. La partie syndicale est très proactive dans ce dossier et espère un jour avoir des représentants dans chaque section pour avoir un œil sur les projets clandestins. Le comité projet inter-unités a été laissé de côté au cours des dernières années laissant place à plusieurs projets ne respectant pas les règles. L'importance du comité est capitale et sauve des emplois. Pour joindre le comité l'adresse est le PIU@scrc.qc.ca

Membres partie syndicale

Jean Lemieux, Technicien intermédiaire son

Christian Paul, Monteur concepteur production

Josianne Létourneau, Coordination Montréal

Membres de la partie patronale

Samuel Meury Benoit, Premier conseiller relations industrielles, ressources humaines

Sabrina Gascon, Spécialiste relations industrielles, ressources humaines

Comité Charge et milieu de travail

Rencontre une fois par mois

Le comité a commencé ses travaux en novembre 2020. Depuis, cinq rencontres paritaires ont eu lieu. Le mandat de la partie patronale se limite à un pouvoir de recommandation et de suivi des dossiers soumis. La partie syndicale espère plus. Elle souhaite entre autres que les résultats accablants du rapport ADN, partagés cette semaine, démontrent l'importance d'un tel comité et de lui accorder les pouvoirs nécessaires pour prévenir et rétablir des problèmes de climat de travail, de surcharge et d'organisation du travail. Tous les dossiers soumis dans ce comité sont confidentiels en raison de leur nature sensible.

La partie syndicale a rencontré tous les délégués de secteurs qui ont fait état de la situation dans leur département sur des enjeux comme la répartition des tâches, les relations avec la direction et avec les collègues, la prise de pauses et de repas, le remplacement des absents, etc. Plusieurs sections sont toutefois orphelines. Si vous vivez des situations difficiles sachez que vous pouvez nous contacter en toute confidentialité à chargemilieu@scrc.qc.ca.

Membres partie syndicale

Marie-Andrée Charron, Responsable SST équité diversité et inclusion

Sophie Pelletier, Locuteur sous-titreuse

Josianne Létourneau, Coordination Montréal

Membres de la partie patronale

Kevan Cheftel, premier généraliste partenaire d'affaires, ressources humaines

Michèle Guèvremont, première généraliste partenaires d'affaires ressources humaines

Frédéric Bachelier, premier conseiller partenaires d'affaires, ressources humaines

